Publié le : 24/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250410-DE2025_39-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.
POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET
Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR
Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-39 - DELIBERATION POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA DRAC RELATIVE AU PROJET MEDIATHEQUE – Fonds documentaire

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le projet de constitution du fonds documentaire et décide de solliciter la DRAC au titre de la dotation générale de décentralisation dans le plan de financement ci-dessous pour une aide financière.

Plan de financement prévisionnel aides à l'acquisition collections

DEPENSES HT		RECETTES	
Achat fonds BD :	967.77 €	DRAC (25%)	1804 €
Achat documentaires :	904.01 €		
Dys	852.73 €		
FAL	429.06 €	Commune (autofinancement)	5 412 ,46€
Fonds breton	452.87 €		
Fonds gallo	358.19 €		
Grands caractères	446.90 €		
Guides	461.70 €		
Jeunes adultes	474.59 €		
Anglais	425.63 €		
Mangas	957.56 €		
Polars du terroir	448.45 €		
Jeux vidéo	36.80 €		
TOTAL	7 216.26 €		7 216.26 €

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS Côtes-d'Armor 22

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh